

Bourse d'excellence en leadership

niveaux universitaire et collégial

Dans le cadre du Banquet des entrepreneurs de la Ville de Dieppe, qui aura lieu le jeudi 19 mars 2015, le maire décernera deux (2) bourses d'une valeur individuelle de 1 000 \$. Une bourse sera remise à un étudiant ou étudiante de niveau universitaire et une autre, à un étudiant ou étudiante de niveau collégial.

Veuillez inclure chaque élément requis dans votre soumission, que vous devez poster d'ici le **20 février 2015**.
Votre demande sera traitée de façon confidentielle.

Critères :

- Être résident permanent de la Ville de Dieppe (l'étudiant peut avoir une adresse temporaire à l'extérieur de la ville pendant les études)
- Être admis à une université (au 1^e cycle) ou un collège (pour l'année 2014-2015)
- Être aux études à temps plein
- Doit démontrer son accomplissement en leadership

Soumettre une lettre de 500 mots ou moins décrivant ce qui suit :

- Les expériences en leadership qui selon vous ont le plus contribuées à votre développement personnel.
- Vos futurs plans d'éducation – votre carrière et vos objectifs personnels.
- Les raisons pour lesquelles vous pensez mériter cette bourse.

Soumettre un curriculum vitae dactylographié, qui comprend :

- nom et adresse
- université ou collège que vous fréquentez
- expérience de travail (employeurs, dates, postes pourvus, tâches)
- éducation et formation
- notes ou relevés de notes les plus récents
- organisations ou groupes auxquels vous avez été associés
- intérêts spéciaux, loisirs, sports, musique, art, etc.

Soumettre une lettre de recommandation



J'ai joint ce qui suit :

- Une lettre expliquant mes expériences, mes plans d'avenir et ma demande de bourse.
- Mon curriculum vitae ou l'équivalent, indiquant mon travail et ma participation au sein de la communauté ou à des activités parascolaires.
- Une lettre de recommandation (enseignant, enseignante, dirigeant ou dirigeante communautaire, employeur, etc.)
- Une copie récente de mes réalisations scolaires (notes).

Directives

Votre demande doit être envoyée par la poste et la date du cachet postal doit être le 20 février 2015, à 16 h, au plus tard. Le fait de ne pas fournir l'information susmentionnée ou de ne pas inclure les documents requis avant la date limite entraînera l'élimination de votre demande.

Expansion Dieppe
Objet : Bourse d'excellence en leadership
333, avenue Acadie
Dieppe, N.-B. E1A 1G9



EXPANSION DIEPPE



Bourse d'excellence en leadership communautaire

Niveau secondaire – 12^e année

Dans le cadre du Banquet des entrepreneurs de la Ville de Dieppe, qui aura lieu le jeudi 19 mars 2015, le maire décernera une bourse d'une valeur de 1 000 \$. Tous les élèves de la 12^e année sont admissibles à cette bourse.

Veillez inclure chaque élément requis dans votre soumission que vous devez poster d'ici le **20 février 2015**.
Votre demande sera traitée de façon confidentielle.

Critères :

- Être résident permanent de la Ville de Dieppe
- Doit recevoir son diplôme en juin 2015
- Doit démontrer son accomplissement en leadership communautaire

Soumettre une lettre de 500 mots ou moins décrivant ce qui suit :

- Les expériences en leadership communautaire qui selon vous ont le plus contribuées à votre développement personnel.
- Vos futurs plans d'éducation – votre carrière et vos objectifs personnels.
- Les raisons pour lesquelles vous pensez mériter cette bourse.

Soumettre un curriculum vitae dactylographié, qui comprend :

- nom et adresse
- expérience de travail (employeurs, dates, postes pourvus, tâches)
- notes ou relevés de notes les plus récents
- organisations ou groupes auxquels vous avez été associés tels que conseil étudiant, sports, harmonie, comités, etc.
- intérêts spéciaux, loisirs, sports, musique, art, etc.

Soumettre une lettre de recommandation



J'ai joint ce qui suit :

- Une lettre expliquant mes expériences, mes plans d'avenir et ma demande de bourse.
- Mon curriculum vitae ou l'équivalent, indiquant mon travail et ma participation au sein de la communauté ou à des activités parascolaires.
- Une lettre de recommandation (enseignant, enseignante, dirigeant ou dirigeante communautaire, employeur, etc.).
- Une copie récente de mes réalisations scolaires (notes).

Directives

Votre demande doit être envoyée par la poste et la date du cachet postal doit être le 20 février 2015, à 16 h, au plus tard. Le fait de ne pas fournir l'information susmentionnée ou de ne pas inclure les documents requis avant la date limite entraînera l'élimination de votre demande.

Expansion Dieppe
Objet : Bourse d'excellence en leadership communautaire
333, avenue Acadie
Dieppe, N.-B. E1A 1G9



EXPANSION DIEPPE

